

23 mar 2018 -17:07

Appartient à Conseil des ministres du 23 mars 2018

Contribution belge à l'opération Historical Ordnance Disposal "Benevolent Depolluting 2018" dans la Manche

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la contribution belge à l'opération Historical Ordnance Disposal "Benevolent Depolluting 2018" dans la Manche.

Dans le cadre de l'escadre permanente de chasseurs de mines de l'OTAN, il est prévu que le BNS Narcis prenne part à une opération de déminage qui aura lieu dans la Manche au large des côtes françaises, pendant les deux premières semaines du mois d'avril 2018. Vu que la Belgique fournit le commandement de l'escadre permanente des chasseurs de mines de l'OTAN N°1 en 2018, trois membres belges de l'état-major participeront également à cette opération. Pendant cette mission, le Narcis contribuera à la détection et à la destruction des mines marines et d'engins explosifs provenant des deux guerres mondiales dans les eaux territoriales françaises et dans la zone économique exclusive (ZEE) de la France.

Trois membres belges de l'état-major, y compris le commandant de l'escadre permanente des chasseurs de mines, seront embarqués à bord du navire d'état-major de l'OTAN Mercuur et contribueront à la gestion et la coordination des navires qui seront engagés pendant cette opération.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>